Institut de l'ENTREPRISE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Innover ou décrocher : la France dispose de deux à trois ans pour enrayer son déclassement technologique, alerte l'Institut de l'Entreprise

À Paris, le 13 octobre 2026

- ***« Pour une politique d'innovation au service de la croissance et de la souveraineté »* : l'Institut de l'Entreprise publie, dans le cadre de CAP 2027, son cahier consacré à l'innovation.** Fruit d'un an de travaux conduits par un groupe de dirigeants présidé par Stéphane Pallez, avec l'économiste Antonin Bergeaud pour conseiller scientifique et co-auteur, il entend placer l'innovation au cœur du débat présidentiel.

- Rapporté au niveau américain, **le PIB par habitant français est revenu à son niveau de 1960.** Ce déclassement n'est pourtant pas une fatalité : la France dispose des moyens d'un sursaut, à condition d'en refonder l'architecture. **Le cahier formule quatorze mesures, articulées autour de trois ruptures pour le prochain quinquennat.**

Un décrochage devenu une menace économique et stratégique

La comparaison internationale est sans appel : le PIB par habitant français est revenu à **75 % du niveau américain, exactement comme en 1960**. Le rattrapage des Trente Glorieuses se trouve ainsi quasiment effacé. Ce décrochage n'est ni démographique, ni lié au temps de travail : il est d'abord et avant tout un **décrochage de productivité et d'innovation**. Équivalente à celle des États-Unis en 1995, la productivité de la zone euro accusait en 2023 un retard de **plus de 20 %**. En France, le recul relatif de la productivité explique à lui seul **7 points d'écart de PIB par habitant avec les États-Unis** entre 2004 et 2019.

À ce décrochage s'ajoute une **triple fuite** qui fragilise structurellement le pays. Celle des talents, d'abord : **11 % des diplômés des grandes écoles** partent à l'étranger après l'obtention de leur diplôme, et ce sont surtout les motifs de ces départs qui doivent alerter : seuls **18 % des expatriés jugent la France propice à la création d'entreprise**, contre 64 % pour leur pays d'accueil. Celle des entreprises, ensuite : entre 2008 et 2021, près de **30 % des licornes européennes** ont transféré leur siège social à l'étranger, le plus souvent aux États-Unis, où le capital-risque est autrement plus abondant (**276 milliards de dollars levés en 2025, contre 65 milliards pour l'ensemble de l'Europe**). Celle de l'épargne, enfin : les ménages français placent environ **60 % de leurs actifs financiers en produits de taux**, dont près de 35 % en simples dépôts et liquidités, **contre 14 % environ aux États-Unis**.

Dans ce contexte, l'intelligence artificielle agit comme un **accélérateur de divergence** plutôt que comme un levier de rattrapage. Le retard y est massif, tant en matière d'investissement (un rapport de **1 à 40** entre la France et les États-Unis) que d'adoption par les entreprises (**18 % des entreprises françaises utilisent l'IA, contre 42 % au Danemark**).

Le paradoxe français : des moyens, mais une architecture à refonder

L'Institut de l'Entreprise identifie trois **verrous structurels** à l'origine de cette situation : l'absence d'un pilote unique de la stratégie d'innovation, qui se traduit par un saupoudrage des moyens entre une multitude d'opérateurs ; une épargne abondante mais insuffisamment orientée vers l'innovation de rupture ; une culture du risque encore trop peu développée, tant chez les entreprises que chez les actifs. Le coût de l'échec en témoigne :

une restructuration représente en moyenne **l'équivalent de 38 mois de salaire en France, contre 7 aux États-Unis**.

Les raisons d'espérer ne manquent pas pour autant. La France dispose d'**atouts immédiatement mobilisables** : une recherche parmi les meilleures du monde, près de **7 000 milliards d'euros d'épargne financière**, un marché européen de 450 millions d'habitants, ainsi que des dispositifs de soutien à la R&D au bilan socioéconomique positif, à l'image du crédit d'impôt recherche. Elle occupe en outre des **positions technologiques d'avenir déjà solides**, dans le quantique, où elle détient 4 % des brevets mondiaux, comme dans la défense, adossée à une base industrielle complète.

Ces atouts rencontrent aujourd'hui une **conjonction inédite de trois dynamiques favorables**. Les États-Unis se détournent en partie de leurs propres chercheurs, qui cherchent désormais un nouveau port d'attache. Le réarmement libère des budgets de R&D au **multiplicateur particulièrement élevé** : chaque euro de R&D militaire génère près de deux euros de PIB à quinze ans. L'intelligence artificielle, enfin, redistribue les cartes de la compétition mondiale, mais seulement jusqu'à ce que les positions se figent durablement.

*« L'Europe dispose des talents, des entreprises et des capacités financières nécessaires pour réussir. Alors que la quatrième révolution industrielle est en cours, les choix du prochain quinquennat détermineront notre capacité à transformer ces atouts en innovation, en productivité et en croissance et définiront notre place dans l'économie mondiale des prochaines décennies. »*déclare **Stéphane Pallez, directrice générale de FDJ United et présidente du groupe de travail**.

<u>Quatorze mesures pour saisir une fenêtre de deux à trois ans</u>

Pour l'Institut de l'Entreprise, ces trois dynamiques convergent sur un horizon de **deux à trois ans** : la fenêtre est étroite, mais bien réelle, avant que le retard ne devienne structurel et irréversible. S'inspirant de modèles étrangers éprouvés (la DARPA américaine, la gouvernance des fonds souverains norvégiens, la flexisécurité danoise), le cahier formule quatorze mesures, regroupées en trois propositions phares :

1. **Donner un pilote à l'innovation française** en créant France 2100, acteur unique regroupant les opérateurs existants pour mettre fin au saupoudrage, doté d'un mandat clair de financement et d'accompagnement de l'innovation privée, d'une capacité de rupture sur le modèle de la DARPA et d'une fonction d'évaluation ex ante des effets des normes nouvelles sur l'innovation ;

2. **Mettre l'épargne du continent au service de ses propres ruptures**, par une fiscalité favorable à l'investissement dans les jeunes entreprises, l'extension de la retraite par capitalisation, une commande publique réinventée et un Buy European Act garantissant des débouchés aux innovations européennes ;

3. **Sceller un pacte du risque**, autour de mesures concrètes, parmi lesquelles :
 - la formation de dix millions d'actifs à l'intelligence artificielle en cinq ans, à budget constant, en ciblant en priorité les enseignants ;
 - une flexisécurité à la française, fondée sur des droits portables, qui protège les personnes plutôt que les postes ;
 - un plan de sécurisation du socle numérique et de développement du quantique, pour permettre à la France de changer d'échelle technologique.

« *L'Europe ne manque ni de chercheurs ni d'idées ; elle peine à transformer ses découvertes en entreprises qui changent d'échelle. Nous consacrons l'essentiel de notre effort de R&D à des technologies matures, et trop peu aux ruptures qui feront la productivité de demain. La croissance ne se décrète pas : elle naît d'un écosystème qui accepte l'échec, concentre ses moyens et laisse les nouveaux entrants contester les positions établies. C'est tout l'objet de ce cahier* », souligne **Antonin Bergeaud, professeur associé à HEC Paris, Prix du meilleur jeune économiste 2025, conseiller scientifique et co-auteur du cahier**.

Proposition phare n° 1 — Créer France 2100, une stratégie unique pour l'innovation en France

- *Mesure 1. Opter pour une stratégie commune entre tous les opérateurs actuels au sein de France 2100 pour mettre fin au saupoudrage.*

- *Mesure 2. Intégrer une capacité DARPA.*
- *Mesure 3. Doter France 2100 d'une fonction de régulation ex ante pour ne plus bloquer les expérimentations.*
- *Mesure 4. Faire de France 2100 un catalyseur à l'échelle européenne pour engendrer l'EIRA.*

Proposition phare n° 2 — Harmoniser les capitaux pour améliorer le financement de l'innovation

- *Mesure 5. Créer un paquet législatif européen de l'innovation.*
- *Mesure 6. Étendre les dispositifs de retraite par capitalisation en France pour financer l'innovation de long terme.*
- *Mesure 7. Réinventer la commande publique.*
- *Mesure 8. Instaurer un Buy European Act.*

Proposition phare n° 3 — Engager un pacte du risque : former dix millions d'actifs à l'IA et instaurer une flexisécurité à la française

- *Mesure 9. Accompagner le développement de l'IA par la formation et l'investissement dans la recherche.*
- *Mesure 10. Adapter le droit du travail à la transformation économique.*
- *Mesure 11. Attirer les talents et fluidifier le transfert technologique.*
- *Mesure 12. Simplifier pour expérimenter.*
- *Mesure 13. Sécuriser le socle numérique : cybersécurité et gouvernance des données.*
- *Mesure 14. Profiter du quantique pour passer à une autre échelle.*

CAP 2027 : un espace de réflexion porté par les entreprises pour éclairer les débats

Ce cahier constitue le dernier volet de CAP 2027, après ceux consacrés à l'éducation, au travail et à la santé. Tous sont issus d'une même démarche : un an de travaux collectifs menés par des groupes de travail réunissant les adhérents de l'Institut de l'Entreprise et des personnalités qualifiées du monde économique.

Les quatre cahiers obéissent à une même architecture : un diagnostic étayé par les données, les auditions d'experts et les comparaisons internationales, puis des propositions de réforme précises et opérationnelles. Par cette démarche, l'Institut de l'Entreprise entend éclairer les débats qui engagent durablement l'avenir économique et social du pays et outiller les candidats à l'élection présidentielle. Il confirme ainsi sa vocation de centre de réflexion de référence pour les décideurs : objectiver des débats complexes et formuler des propositions concrètes au service de la compétitivité et de la cohésion du pays.

Le cahier « Pour une politique d'innovation au service de la croissance et de la souveraineté » est disponible en intégralité en pièce jointe.

À propos de l'Institut de l'Entreprise

Créé en 1975, l'Institut de l'Entreprise est une association à but non lucratif réunissant une centaine d'entreprises de dimension multinationale fortement implantées en France. L'Institut œuvre à valoriser le rôle et la place de l'entreprise dans la société à travers plusieurs programmes. **L'Agora** organise un travail collégial entre dirigeants et parties prenantes sur les grandes transformations de l'entreprise. **L'IHEE** accompagne et forme des dirigeants issus de l'entreprise et de ses parties prenantes. **Melchior** crée le dialogue entre le monde de l'éducation et celui de l'entreprise afin d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes.

Contacts presse

Agence Backbone
Marie Trüb - marie.trub@backbone.consulting - 06 38 73 77 82
Eléna Piéto - elena.pieto@backbone.consulting - 07 61 26 53 29